

Broyage

Réutiliser la ressource des végétaux

Le broyage concerne tous les déchets végétaux issus des espaces verts. Cela consiste à les broyer pour une réutilisation en paillage



LES ATOUTS

- Réduction du volume des déchets végétaux de 60 à 70 %
- Obtention d'un produit de jardinage naturel à moindre coût : le broyat.
- Utilisation du broyat pour le paillage, ce qui réduit les investissements en terre végétale ou produits de paillage
- Réduction des trajets en déchèterie et des frais de traitement des végétaux

Broyage

Réutiliser la ressource des végétaux

Comment faire ?

• Achat d'un broyeur

- + Utile pour les petits chantiers, tout au long de l'année.
- + Broyage et épandage sur place.
- Coûts d'investissement.

• Prestation de service

- + Utile pour les gros volumes (broyeur rapide) et les végétaux à gros diamètre (broyeur lent pour les souches).
- + Service professionnel et de qualité
- Coût de la prestation

• Achat mutualisé

- + Acquisition d'un matériel professionnel performant à moindre frais.
- Elaboration d'une convention rigoureuse pour l'entretien du matériel et à la responsabilité de chaque utilisateur.
- A certaines périodes de l'année, les collectivités sollicitent le matériel en même temps.

• Location d'un broyeur

- + Utile lors de besoins ponctuels.



L'exemple de la Commune de Saint-Jean-de-Monts

(8 600 habitants)

La commune possède son propre broyeur depuis 2003 (un Cobra de la marque SAELEN) pour des branchages d'environ 12 cm de diamètre, pour un rendement moyen de 3 à 4 m³ par heure. Le broyat fait office de paillis si les végétaux coupés sont broyés et réutilisés dans un court délai (1 mois). S'ils doivent être stockés plusieurs mois avant d'être broyés, le produit qui en résulte est utilisé en amendement après compostage du fait de sa fermentation avancée.



« Nous avons deux méthodes de broyage : l'une par broyeur remorquable acquis par la commune et l'autre par prestation de service. Nous utilisons notre broyeur 'Cobra' pour les petits chantiers d'entretien. Le broyat est réutilisé comme paillage directement sur site (forêt) ou sur des massifs arbustifs naturels. Pour les gros chantiers, les déchets verts sont transférés au dépôt. Ils sont ensuite broyés par un broyeur privé. A ce jour, tout le broyat produit par la commune est réutilisé par le service Espaces Verts ; ce qui a réduit nos achats de terre végétale quasiment à néant. Plusieurs raisons ont justifié l'acquisition du broyeur :

- l'interdiction préfectorale de brûler les déchets verts
- la volonté de réduire le volume des déchets de branchage
- la limitation des allers-retours au dépôt du service Espaces Verts (déchets broyés dès la taille, sur place). »

Contact : Marc CHEVALIER Responsable du service Espaces Verts et Environnement
mc@mairie-saintjeandemonts.fr 02 51 59 97 00

Prestataires vendéens

Liste non exhaustive qui sera complétée sur le site trivalis.fr au fur et à mesure des informations qui seront transmises à contact@trivalis.fr

Rousseau

ZI Les Plesses
6, rue le Corbusier
85180 Château-d'Olonne
06 18 29 60 70

SARL Valdéfis

La Loge
85170 Le Poiré-sur-Vie
02 51 36 34 19
www.valdefis.fr

Merceron

Beauvoir-sur-Mer : 02 02 51 68 72 82
Challans : 02 51 93 05 87
Chantonay : 02 51 94 80 38
Talmont-Saint-Hilaire : 02 51 22 26 48
www.merceron-environnement.fr